

# Plan d'actions en faveur des zones humides et Grenelle de l'environnement

Rencontre Eau, Espaces, Espèces

« Préservation des zones humides et de la  
biodiversité »

10 juin 2010

**Emmanuel THIRY** Chargé de mission  
Zones humides et convention de Ramsar,  
bureau des milieux aquatiques



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de la Mer

# *Le groupe national pour les zones humides*

---

- Mis en place par Mme la Secrétaire d'Etat pour 4 ans
- Composé de l'ensemble des parties prenantes au format Grenelle de gouvernance à 5 (40aine de membres)
- Objectifs:
  - Faire le bilan de la politique en faveur des zones humides depuis 15 ans
  - Proposer un nouveau plan d'action à 3 ans en faveur des zones humides
  - Appuyer le ministère dans la définition et la mise en oeuvre de la convention de Ramsar et de sa politique en faveur des zones humides

# Quelques éléments de bilan...

---

- Une dégradation des zones humides ralentie mais pas stoppée (67% des ZH ont disparu depuis le début du XXème siècle !)
- De très nombreux travaux d'inventaires mais pas toujours avec les mêmes critères
- Une meilleure connaissance des fonctions des zones humides mais besoin d'approfondissement
- Une bonne protection des zones humides à enjeux de biodiversité (Natura 2000)
- Une très faible protection des zones humides ordinaires qui jouent pourtant un rôle majeur dans la préservation des ressources en eau (DCE)
- Une communication foisonnante mais inorganisée
- Besoin de plus de cohérence dans l'action publique

# *Le nouveau plan d'action*

---

- Comprend une trentaine d'actions
- Reprend les 6 axes prioritaires identifiés par le GN :
  - Prise en compte des ZH par l'agriculture
  - Prise en compte des ZH par l'urbanisation
  - Cohérence des politiques publiques
  - ZH et communication
  - Développement de la maîtrise d'ouvrage de gestion des ZH
  - La connaissance des zones humides (recherche et inventaires)
- et les regroupe en 4 grands chantiers :
  - Améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques concernant les zones humides
  - Renforcer la connaissance des zones humides
  - Développer la formation et la sensibilisation
  - Valoriser les zones humides françaises à l'international

# *Le nouveau plan d'action*

---

Présentation des principaux résultats attendus

# Développer une agriculture durable dans les ZH

## 1 Soutenir l'élevage extensif en zone humide

- \* Les conséquences sur les zones humides des changements de critères de l'ICHN ont bien été évaluées
- \* Des dispositifs d'appui à des démarches collectives innovantes ont été mis en place dans le cadre de l'axe 3 du plan de développement rural hexagonal en 2010
- \* Des évolutions ont été apportées au dispositif actuel des MAEt pour mieux répondre aux enjeux de protection des zones humides
- \* La part de la contribution nationale peut être portée par des collectivités locales ou leurs groupements ou par des établissements publics
- \* Des aides adaptées dans le cadre du financement des investissements forestiers à caractère environnemental liés à la préservation des zones humides forestières sont mises en place
- \* De l'ordre de 1 000 000 ha de prairies humides sont gérées de façon extensive par l'agriculture
- \* La préservation des zones humides a bien été prise en compte dans la préparation de nouvelle politique agricole commune et dans le nouveau plan de développement rural hexagonal

# Développer une agriculture durable dans les ZH

<b>2</b>	Valoriser les produits agricoles issus des zones humides	* Une trentaine de nouvelles initiatives de producteurs sont lancées et une trentaine sont en cours de lancement
<b>3</b>	Lancer des programmes d'actions territoriales en faveur des zones humides	* Une vingtaine de programmes d'action territoriaux "agriculture- zones humides" sont identifiés et mis en place dans le cadre de ZHIEP

# Valoriser le rôle spécifique des ZH en milieu urbanisé

4	Valoriser des expériences positives et engager des actions sur les zones humides en milieu urbanisé	<ul style="list-style-type: none"><li>* 3 séries de 10 études de cas sont analysées et publiées sous la forme de cahiers techniques</li><li>* Un colloque a été organisé sur les zones humides et l'urbanisation</li><li>* Le sujet des zones humides a été pris en compte dans le plan "restaurer et valoriser la nature en ville"</li></ul>
5	Porter une attention particulière au lien entre la Trame verte et bleue et les zones humides en milieu urbanisé	<ul style="list-style-type: none"><li>* Le sujet des zones humides a été intégrée :<ul style="list-style-type: none"><li>- dans un appel à projet sur la TVB en milieu urbain</li><li>- dans le programme de la recalification environnementale du réseau routier national</li><li>- dans le schéma national des infrastructures de transport (SNIT)</li></ul></li><li>* 10 projets de rétablissement des continuités en zone humides en milieu urbanisé ont été recensés et valorisés</li></ul>

# Dispositif législatif de la TVB

---

## « Grenelle 1 » : objectif de création d'une trame verte et bleue d'ici fin 2012

La Trame verte et bleue : un des outils en faveur de la biodiversité

Un outil d'aménagement du territoire

*Loi du 3 août 2009 : articles 23,24,26 et 29*

## Projet « Grenelle 2 » : inscription

### - dans le Code de l'Environnement :

Définition, objectifs, dispositif de la TVB, lien avec les SDAGE (art 45 et 46)

### - dans le Code de l'Urbanisme :

Intégration des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dans les DTADD, SCoT, PLU, CC (art 5 à 10)

*Projet de loi portant engagement national pour l'environnement  
adopté par le Sénat le 8 oct 2009, voté à l'Assemblée nationale le 11 mai 2010*

# Projet de loi

## La définition de la TVB

---

### Composante **verte** :

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité  
dont tout ou partie des espaces protégés

- + corridors écologiques permettant de les relier
- + bandes enherbées

### Composante **bleue** :

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

- + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP
- + autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité



***Deux composantes complémentaires***



***Importance des interfaces***

# Projet de loi

## Les objectifs de la TVB

---

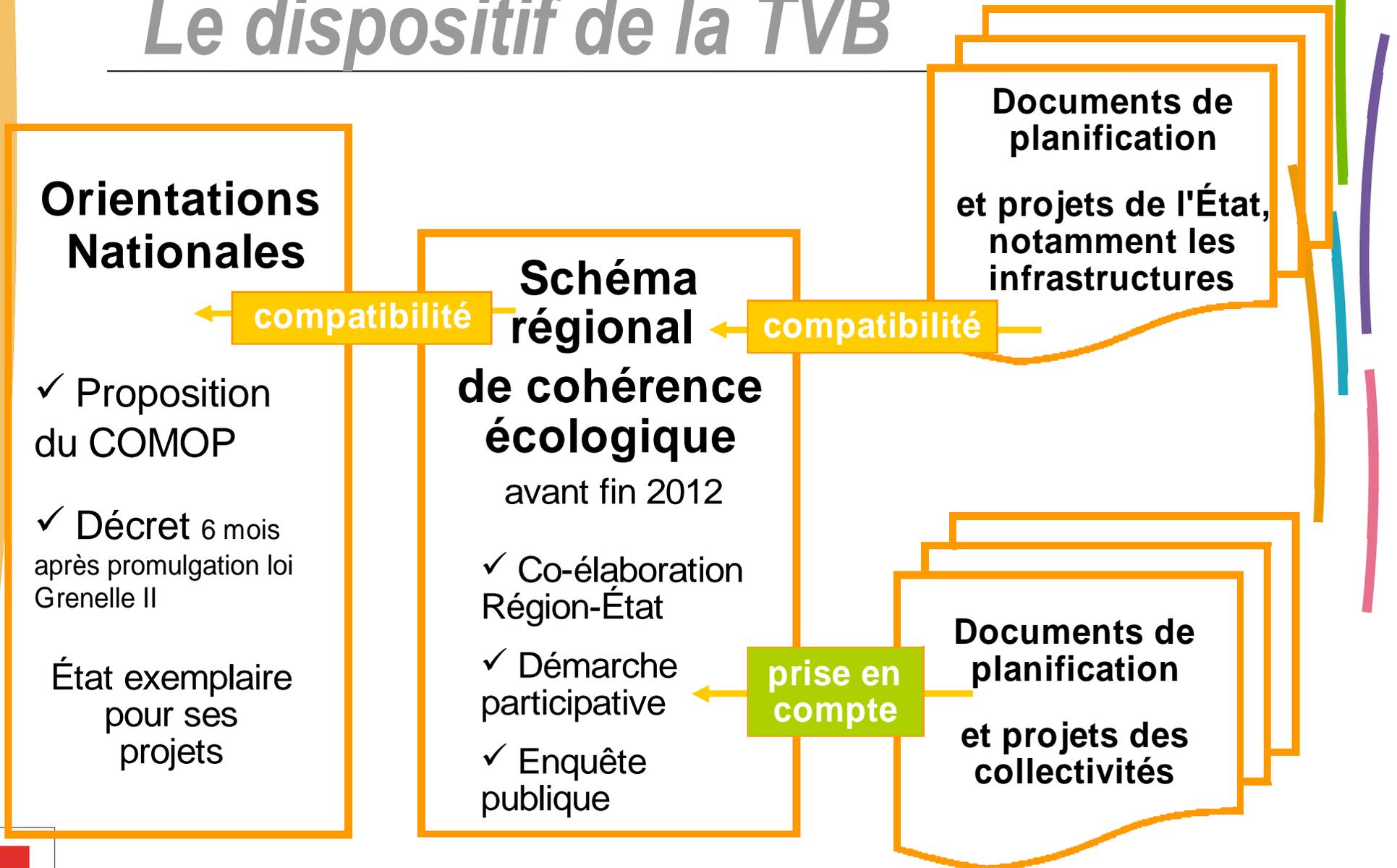
### Préserver et remettre en bon état les continuités écologiques

Pour :

- réduire la fragmentation des habitats
- permettre le déplacement des espèces et préparer l'adaptation au changement climatique
- assurer des corridors écologiques entre les espaces naturels
- **atteindre le bon état des eaux et préserver les zones humides**
- faciliter la diversité génétique
- prendre en compte la biologie des espèces sauvages
- améliorer la qualité et la diversité des paysages

# Projet de loi

## Le dispositif de la TVB



**Le SRCE est compatible avec les éléments pertinents du SDAGE.**

**Le SDAGE intègre la mise en place de la trame bleue figurant dans les SRCE adoptés.**

# Les orientations nationales : cadre national en construction

---

## ➔ Projets de guides pour les décideurs et les techniciens

1. Enjeux et principes de la Trame verte et bleue
2. Appui méthodologique  
à l'élaboration régionale de la Trame verte et bleue
3. Prise en compte par les infrastructures linéaires de transport de l'État

# *La Trame verte et bleue*

---

**Le schéma régional de cohérence écologique  
un atout pour :**

**Une appropriation régionale des enjeux des bassins :**

**Importance de la connaissance**

**Stratégie de priorisation des enjeux et des interventions**

**Renforcer la lisibilité des outils réglementaires**

**Renforcer les synergies et faire converger des opérations sur les territoires**

**Eau-aménagement du territoire**

**Eau-biodiversité**

**Faire émerger des maîtrises d'ouvrage**

**=> Plus de fonctionnalité des milieux et des interfaces terrestre – aquatique**



# Valoriser le rôle spécifique des ZH en milieu urbanisé

6	Renforcer la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et les Agenda 21 locaux	<ul style="list-style-type: none"><li>* Le sujet des zones humides a fait l'objet d'une doctrine dans les cahiers des charges du prochain appel à programmes d'action et de prévention des inondations et dans les réflexions sur la mise en œuvre des PGRI</li><li>* Un guide des bonnes pratiques a été réalisé sur la prise en compte des zones humides dans les zones d'aménagement concerté, les PLU et les SCOT</li><li>* En tant que de besoin des solutions législatives ou réglementaires ont été proposées sur le sujet des zones humides en zone urbanisée</li><li>* Le sujet des zones humides a été intégré dans la nouvelle version du document "Eléments de démarche et pistes pour l'action" qui sert de cadre aux démarches d'agenda 21 locaux</li></ul>
7	Développer l'acquisition et la gestion des zones humides dans le cadre de la prévention du risque d'inondation	Des zones humides contribuant de manière significative à la prévention du risque inondation ont été acquises et sont gérées durablement

# Renforcer la cohérence et des interventions publiques

<b>8</b>	Améliorer la compatibilité des dispositions législatives et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"><li>* Les 10 plus grandes incompatibilité / incohérences dans les dispositions législatives et réglementaires portant sur les zones humides sont levées</li><li>* des propositions sont faites pour intégrer la rémunération des "services environnementaux" rendu par les zones humides et leurs gestionnaires dans la fiscalité qui s'applique sur les zones humides</li></ul>
<b>9</b>	Clarifier l'articulation des statuts appliqués aux zones humides	<ul style="list-style-type: none"><li>* Un état des lieux des délimitations et inventaires de zones humides a été réalisé et servira de base pour clarifier leurs conditions d'application</li></ul>
<b>10</b>	Renforcer la cohérence dans les politiques ayant un impact sur les zones humides	<ul style="list-style-type: none"><li>* Un correspondant "zones humides" est identifié au sein de chaque département ministériel et établissement public</li><li>* Une synthèse des différentes politiques ayant un impact sur les zones humides est disponible</li></ul>

# Renforcer la cohérence et des interventions publiques

<b>11</b>	Lancer la mise en œuvre des Zones humides d'intérêt environnemental particulier	<ul style="list-style-type: none"><li>* Un manuel d'aide à l'identification et à la délimitation des ZHIEP est diffusé</li><li>* Une trentaine de ZHIEP sont établies</li></ul>
<b>12</b>	Accélérer la préservation des zones humides les plus sensibles	<ul style="list-style-type: none"><li>* 12 000 ha de zones humides sont acquises par le CELRL ou les agences de l'eau ou avec l'aide des agences de l'eau d'ici 2012</li><li>* Un parc national de zone humide est créé</li><li>* La part des zones humides dans les projets d'aires protégées a significativement augmenté</li><li>* 12 000 ha de mangroves font l'objet d'une gestion conservatoire en outre-mer</li><li>* La prise en compte des récifs coralliens sera améliorée dans les différentes politiques de l'Etat et des collectivités outre-mer</li></ul>

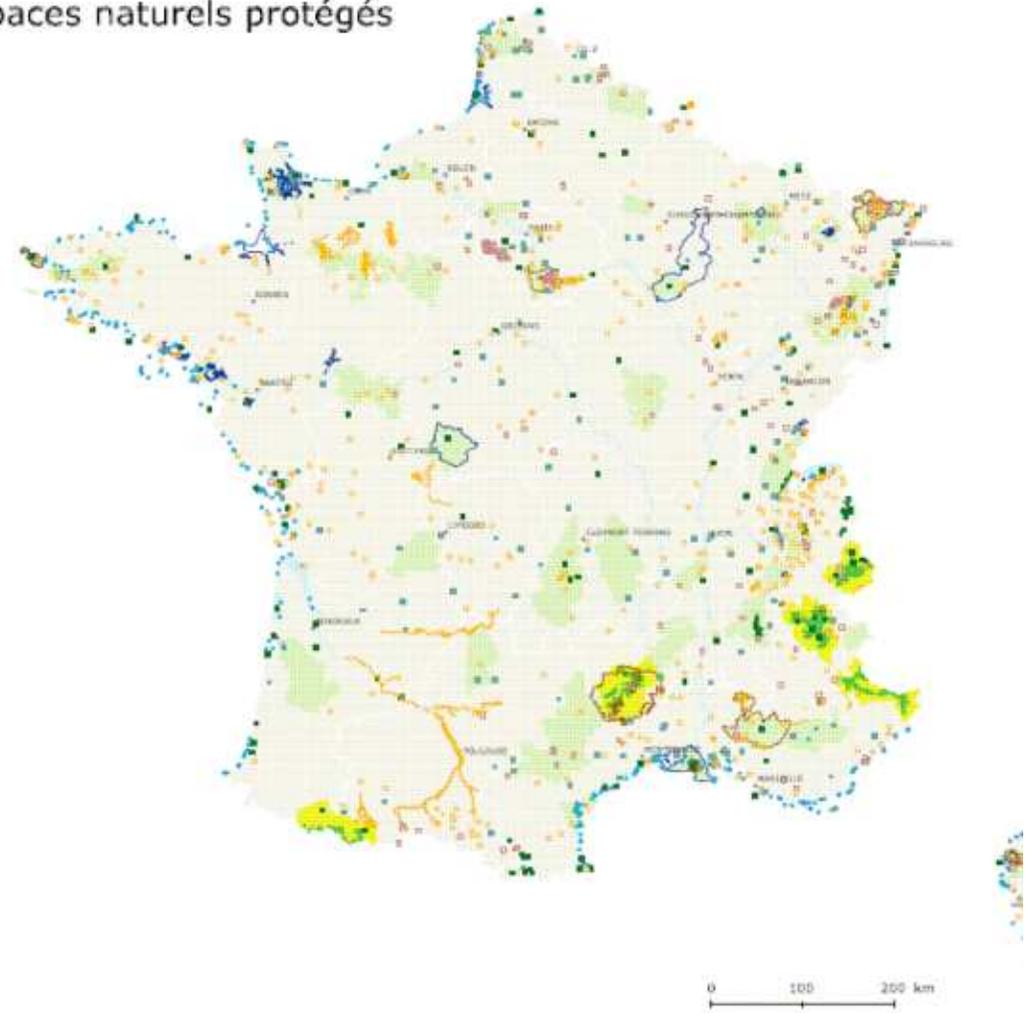


# Stratégie de création d'aires protégées

# Rappel de l'objet de l'étude

- Engagement du Grenelle de l'environnement (n°74)
- 2% au moins du territoire en protection forte dans les 10 ans
- Passer d'une logique d'opportunité à une vision stratégique globale
- Définir les priorités de création d'espaces protégés
- 2 Identification des lacunes du réseau

Espaces naturels protégés



# Etat des lacunes du réseau d'aires protégées national par grand type de milieu (typologie Corine biotopes)

Espèces considérées comme « prioritaires (1+) » se trouvent majoritairement dans les milieux:

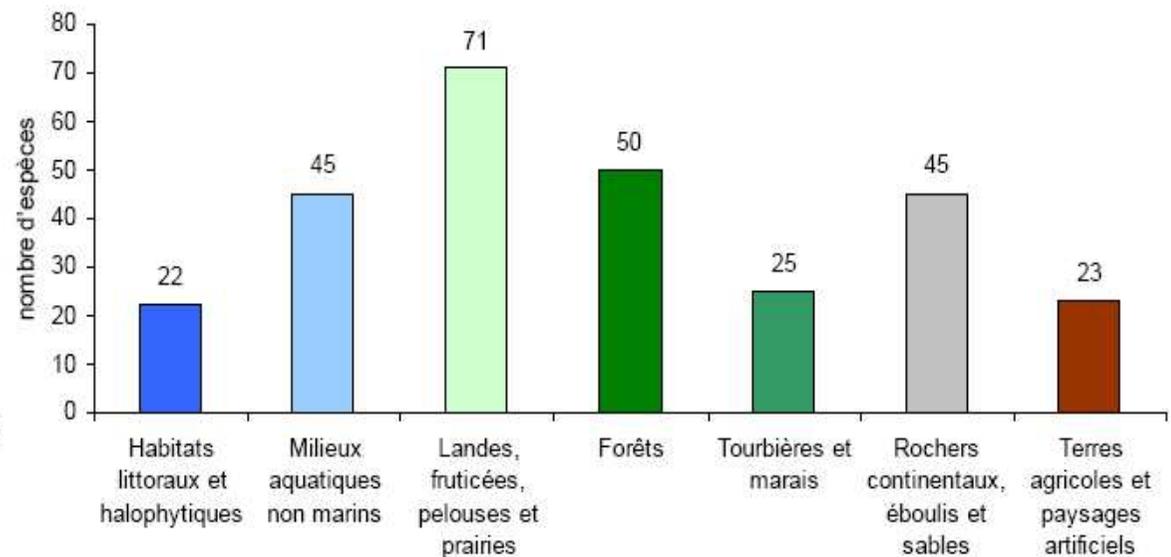
- landes, fruticées, pelouses et prairies

- forestiers

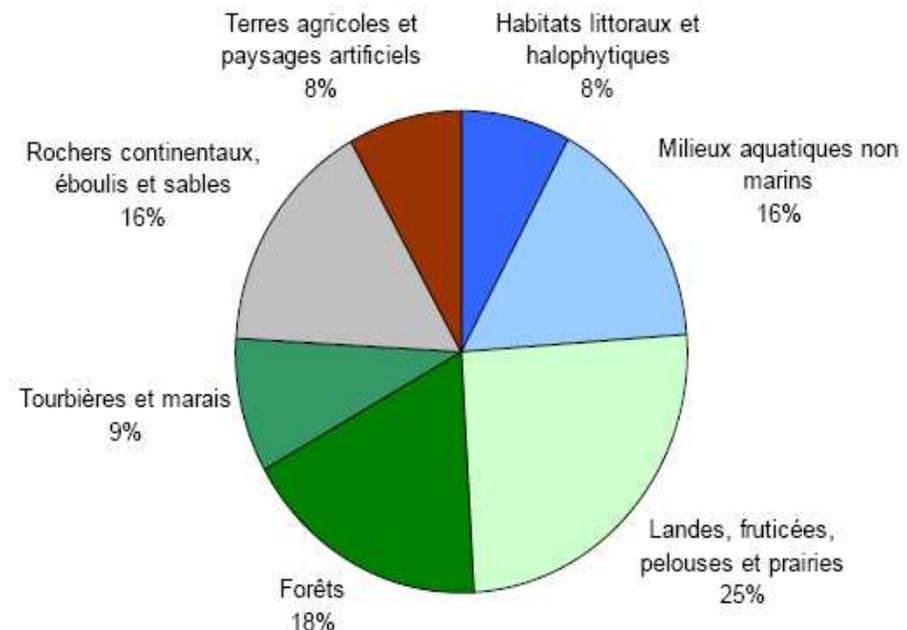
- aquatiques

→ total: 59% des espèces

Nombre d'espèces en "priorité 1 +" par grand groupe de milieu



Proportion des espèces en "priorité 1 +" par grand groupe de milieu



# Etat des lacunes du réseau d'aires protégées national par grand type de milieu (typologie Corine biotopes)

Habitats considérés comme « prioritaires (1-) » se trouvent dans les milieux:

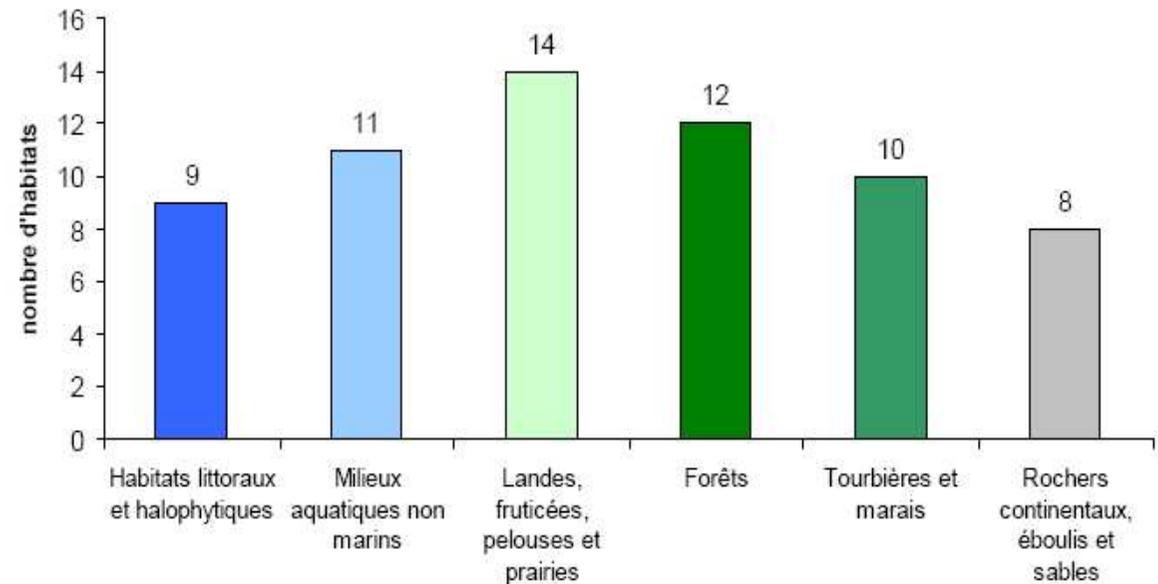
- landes, fruticées, pelouses et prairies

- forestiers

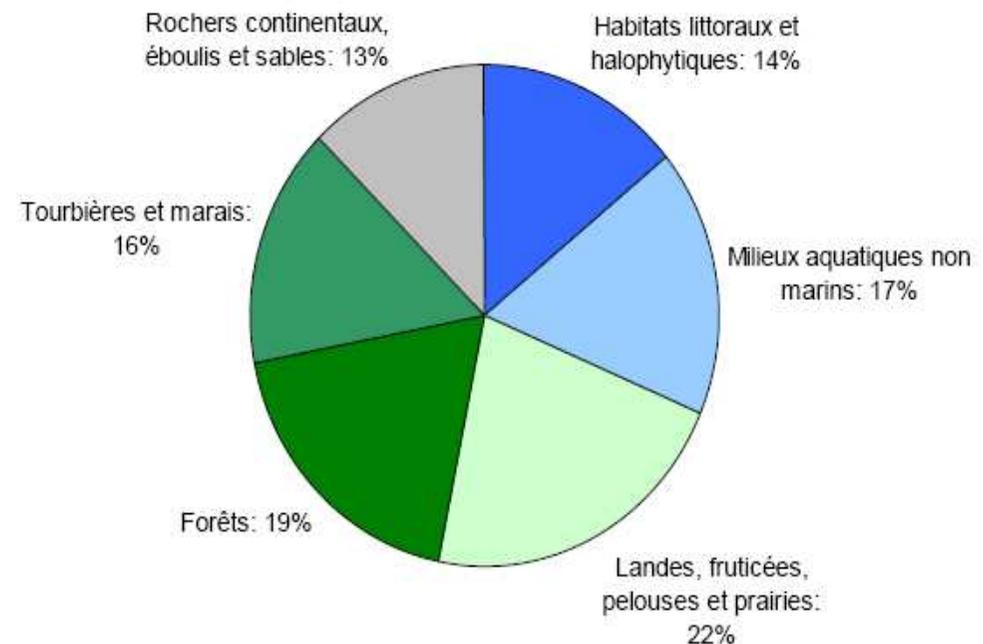
- aquatiques

→ total: 58% des habitats

Nombre d'habitats "priorité 1-" par grand groupe de milieu



Proportion des habitats "priorité 1-" par grand groupe de milieu



# Développer la maîtrise d'ouvrage

<b>13</b>	Mobiliser les maîtres d'ouvrage pour la gestion et la restauration des zones humides	<ul style="list-style-type: none"><li>* Les maîtres d'ouvrages potentiels sont recensés avec leurs caractéristiques</li><li>* Les données acquises ont été valorisées dans le portail « zones humides » eaufrance</li><li>* Un système d'autorisation globale pour les travaux prévus par les documents d'objectifs Natura 2000 ou les SAGE a été étudié</li><li>* Les maires ont été encouragés à établir la liste des parcelles zones humides prévue dans le cadre de l'article 1395 D du Code général des impôts.</li></ul>
<b>14</b>	Valoriser les expériences de maîtrise d'ouvrage pour la gestion et la restauration de zones humides et susciter des vocations dans ce domaine	<ul style="list-style-type: none"><li>* 60 expériences positives de maîtrise d'ouvrage ont été analysés et valorisés (20 par an)</li><li>* 60 zones humides « orphelines » ont été dotées d'un maître d'ouvrage</li><li>* Une réunion annuelle est organisée dans chaque région pour susciter des vocations de maître d'ouvrage pour la gestion et la restauration des zones humides</li><li>* L'opportunité d'adapter les financements disponibles pour une meilleure mobilisation des propriétaires privés et ayant droits a été étudiée</li></ul>

# Améliorer la connaissance (Recherche)

16	Mettre au point des indicateurs modulables des services rendus par les zones humides	<ul style="list-style-type: none"><li>* 3 projets de recherche ont été menés sur le sujet des indicateurs modulables des services rendus par les zones humides</li><li>* La réalisation d'un logiciel de qualification et de quantification des services rendus par les zones humides sera sur le point d'être lancé</li></ul>
17	Etudier les liens entre les zones humides et les changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"><li>* Des scénarios sur l'impact du changement climatique sur les espèces et les milieux de zone humide ont été élaborés</li></ul>
20	Produire et mettre à disposition les connaissances sur les zones humides	<ul style="list-style-type: none"><li>* Une carte nationale des zones à dominante humide sera réalisée sur la base des informations disponibles et régulièrement mise à jour</li></ul>

# Développer la communication, la sensibilisation et la formation

22	Renforcer la sensibilisation sur les zones humides (grand public et scolaires)	<ul style="list-style-type: none"><li>* Une enquête sur la perception sociale des zones humides est menée en 2010</li><li>* La communication sur les zones humides est renforcée en 2010 (année de la biodiversité)</li><li>* En 2011 et 2012 des actions spécifiques de sensibilisation et d'éducation ont été menées auprès des scolaires et du grand public</li></ul>
24	Bâtir des passerelles entre les scientifiques, les décideurs et usagers	<ul style="list-style-type: none"><li>* Une synthèse claire des services rendus par les zones humides est réalisée et diffusée</li><li>* Des outils spécifiques pour améliorer les relations entre les scientifiques, les décideurs et les usagers sont disponibles</li><li>* Une réunion annuelle sera organisée autour de chaque type de zone humide</li><li>* La revue « Zones humides infos » est diffusée à un large public</li></ul>

# Valoriser les zones humides à l'international

<b>26</b>	Susciter l'inscription de sites Ramsar et animer le réseau des sites	* Une trentaine de nouvelles zones humides françaises sont inscrites au titre de la convention de Ramsar en privilégiant en particulier les sites outre-mer (mangroves, récifs coralliens, et forêts humides), les sites marins et les sites péri-urbains,
<b>29</b>	Développer un appui international sur les zones humides	* Des projets concernant les zones humides ont été lancés  * Des collectivités ont été appuyées dans leurs projets d'appui international concernant la préservation des zones humides

---

# *La circulaire sur la mise en oeuvre de la convention de Ramsar*

# Pourquoi et quel contenu?

---

- Faire connaître et clarifier les termes et les responsabilités
- Mettre au point une procédure pour l'inscription, la l'animation des sites et la gestion du réseau

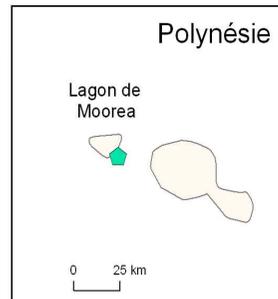
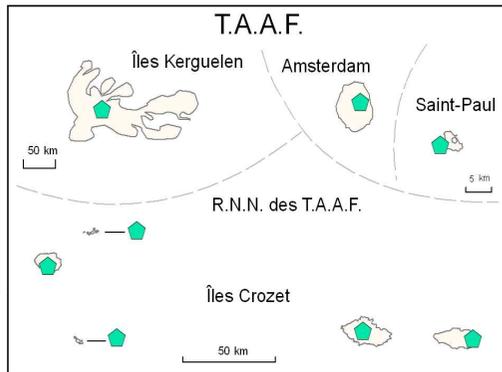
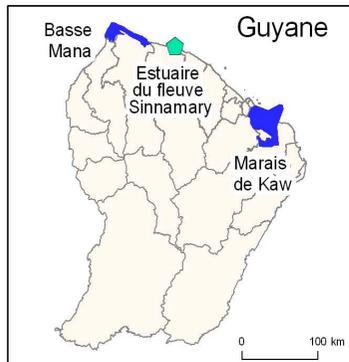
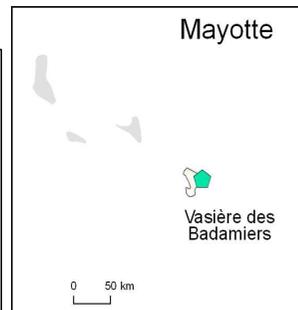
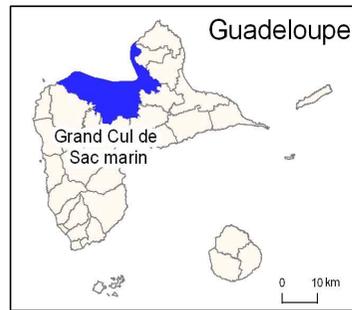
Une introduction et 4 parties :

- Introduction sur la convention et les instances en France
- La procédure d'inscription de nouveaux sites
- Les conséquences de l'inscription
- La mise à niveau des sites créés « avant circulaire »
- Le cas de l'outre-mer

# Les sites Ramsar en France

En 2009 : 36 sites inscrits

## Les sites Ramsar désignés



Source: MNHN (SPN), 2008 - MEEDDAT



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer



# Les instances en France

---

- Une autorité administrative : Le MEDDM
- Un point focal national : Chargé de mission ZH à la DEB
- Un groupe national pour les zones humides
- Un correspondant FR du Groupe d'étude scientifique et technique (Patrick Triplet du Syndicat mixte pour un développement durable en baie de Somme)
- Deux points focaux FR pour la Communication, l'éducation, la sensibilisation et la participation (non encore désignés).

# Un Portail national zones humides

- A votre disposition : [www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)



Actualités

Entre terre et eau

Intérêts

Milieux en danger

Identifier

Réglementation

Agir

S'informer

Bienvenue sur le site des milieux humides



Marais, tourbières, prairies humides, lagunes, mangroves... entre terre et eau, les milieux humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Ils abritent en effet de nombreuses espèces végétales et animales. Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues.

Menacé par les activités humaines et les changements globaux, ce patrimoine naturel fait l'objet d'une attention toute particulière. Sa préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants. Depuis bientôt 40 ans, la France s'est engagée à préserver les zones humides sur son territoire, notamment à travers la signature de [la convention internationale de Ramsar](#).

Ce site présente [les milieux humides](#) et dresse un panorama des fonctions, des menaces et de la réglementation qui s'y applique. Il apporte également des informations sur les outils et structures compétentes pour mener des actions de préservation et de restauration.

Dernières actualités

19/03/10

Neuvième rencontre du Conseil des Marais  
[Lire la suite](#)

23/02/10

Un nouveau plan national d'action pour la sauvegarde des zones humides  
[Lire la suite](#)

03/02/10

Où visiter une tourbière en France ?  
[Lire la suite](#)

Actualités RAMSAR

19/03/10

Services écosystémiques des zones humides (Ramsar)  
[Lire la suite](#)

01/02/10

Le 2 Février, Journée Mondiale des Zones Humides  
[Lire la suite](#)



Pôle-relais  
Zones Humides



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer